

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Élevage des Nouveaux Prés sur la commune principale de l'AIOT 4 Rue des Nouveaux Prés 27620 Bois-Jérôme-Saint-Ouen.

La référence de votre dossier est A-3-883K7H9RR et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 20/04/2023 à 15h14 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)

Les modes d'exploitation des installations (évolution des procédés, des rejets, des traitements des effluents, de l'épandage, de la gestion des déchets.....)

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](https://www.service-public.fr)

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **34491985700013**

Raison sociale **SCEA DES NOUVEAUX PRES**

Forme juridique **Société civile d'exploitation agricole**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

4 RUE DES NOUVEAUX PRES

La Chapelle Saint Ouen

27620 BOIS JEROME ST OUEN

Signataire

Qualité : **Gérant**

Référent

Fonction : **Gérant**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Élevage des Nouveaux Prés**

Description des activités :

Élevage de 150 Vaches Laitières et la suite (10 vx, 60 G0, 60 G1, 20 G2, 3 Réformes), régulièrement déclaré le 09/07/2019 pour 120 VL et 2400 m3 de Paille stockée, bénéficiant de l'antériorité sur site pour 100 VL depuis le 04/02/1993.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **4 Rue des Nouveaux Prés 27620 Bois-Jérôme-Saint-Ouen**

X : 594253

Y : 6890080

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

Extension de l'élevage laitier de 120 à 150 Vaches laitières, en aire paillée intégrale au sein des installations existantes situées à plus de 50 m des tiers. Amélioration du bien-être animal par agrandissement des surfaces de couchage par VL, et travaux d'amélioration de l'ambiance interne des stabulations (bardages brise-vent et lanterneau d'aération translucides)

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime	Précisions
2101	2101-2-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre de vaches 150 u	Nombre de vaches 30 u	D	115+15+20
1530	1530-2	Dépôts de papiers, cartons ou analogues	Volume présent 2400 m3	Volume présent 2400 m3	DC	

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Modes d'exploitation

Modifications apportées aux modes d'exploitation :

Extension de l'aire de couchage paillée dans le bâtiment existant, pour abriter 115 VL en lactation en aire paillée + aire exercice raclée fumier compact vers fumière couverte pente arrière de 252 m² entre 3 murs, et 15 VL fragiles en lactation (soin ou post-vêlage) en aire paillée intégrale. Les 20 G0 de moins de 2 mois et les 10 cases individuelles de Vx de 8 jrs sont curées 2 fois par mois, avec dépôt en fumière avec le curage mensuel des 115VL. Les autres animaux (20 VL tarées, 20 G2, 60 G1, 40 G0 de plus de 2 mois, 3 femelles de réforme) sont logés en aire paillée intégrale avec curage tous les 2 mois et dépôt au champ dans la parcelle d'épandage. Les eaux usées du bloc traite 2x10 sont stockées pour plus de 5 mois dans la fosse extérieure hors-sol de 430 m³ total, 358 m³ utiles, avec le purin de raclage

7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

3 parcellaire A3 2000e.png

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

4b masse après travaux 500e A3.pdf